

N° DOSSIER: 7650459 U

NOUS CONTACTER:

Nous téléphoner :



Nous écrire :

Caf de Seine Saint Denis 93024 BOBIGNY CEDEX Tous nos contacts sur caf.fr

Vos prestations Caf **Attestation de paiement**

931

Madame MANEL BENALI CHEZ MME BENNOUA ASMA 89 RUE DE LA FOSSE AUX BERGERS 93250 VILLEMOMBLE

Le 24/07/2022

Le directeur de la Caf de Seine Saint Denis certifie que :

MANEL BENALI, née le 27/06/1990

a perçu les prestations suivantes pour les mois de janvier 2022 à juin 2022 :

PRESTATIONS MONTANT

janvier 2022

Pas de paiement sur le mois

février 2022

Pas de paiement sur le mois

mars 2022

Prime d'activité 1 rappel sur la période de 01/02/2022 à 28/02/2022 189,03 € Prime d'activité ² 189,03 € Soit au total 378,06 €

- 1. Éléments de calcul de la prime d'activité :
 - Montant forfaitaire: 553,71 €
 - Montant de revenu d'activité pris en compte : 628,91 €
- 2. Éléments de calcul de la prime d'activité :
 - Montant forfaitaire: 553,71 €
 - Montant de revenu d'activité pris en compte : 628,91 €



avril 2022

Prime d'activité ¹ 189,03 €

1. Éléments de calcul de la prime d'activité :

- Montant forfaitaire: 553,71 €

- Montant de revenu d'activité pris en compte : 628,91 €

mai 2022

Prime d'activité ¹ 79,11 € Revenu de solidarité active ² rappel sur la période de 01/02/2022 à 30/04/2022 1492,50 € Soit au total 1571,61 €

1. Éléments de calcul de la prime d'activité :

- Montant forfaitaire: 553,71 €

- Montant de revenu d'activité pris en compte : 238,51 €

2. Éléments de calcul du Rsa :- Montant forfaitaire : 0,00 €

juin 2022

Prime d'activité ¹ 79,11 €

1. Éléments de calcul de la prime d'activité :

- Montant forfaitaire: 553,71 €

- Montant de revenu d'activité pris en compte : 238,51 €

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf de Seine Saint Denis.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal). La loi 78-17« informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 240720221741 390008 AL AFFRAD MAT 7650459 U -PAGE 2/2 IDX B 1041101 V 931 -

